

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2021

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PORTEURS DE CANCER - (N° 3988)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 45

présenté par
Mme Descamps

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« parents »

les mots :

« responsables légaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.